



Bagnolet, vendredi 18 mars 2016

Championnats du monde cadets et juniors
Bourges (FRA) du 30 mars au 10 avril 2016

La commission a désigné pour participer à ce tournoi :

Présidente : Isabelle LAMOUR

Chef de délégation : Catherine DEFOLIGNY

Direction technique : Christian PEETERS
Laurence VALLET MODAINE

Directeur des équipes : Frank BERTHIER

Armurier : Bruno GARES

Adjoint : Samuel JAU

Médecin : Jean-Claude GUISE

Kinésithérapeute : Hugo LE PECHOUX

Entraîneurs : Sébastien BARROIS
Jean-Loup BOULANGER
Jean-François DI MARTINO
Gildas GRENIER
Pierre MIONE
Lionel PLUMENAIL

Adjoints : Jérôme ROUSSAT
Olivier HANICOTTE
Frédéric CARRE
Didier MARGUERETTAZ
Gaël FISCHER

Athlètes

SDC :	Sarah-Camille NOUTCHA	Strasbourg UC	
	Anne POUPINET	Gémenos	CREFED Gémenos
	Pauline CONSCIENCE	Paris RCF	

FHC :	Tyvan BIBARD	Sanary	PFJ Aix
	Rafael SAVIN	Cannes	PFJ Aix
	Kim-Ulric SEYTOR	Bourg la Reine AS	

EHC :	Arthur PHILIPPE	St Gratien CE	
	Théo COLLIN	Macon E	
	El Habib ABDOU	Douai CE	CREFED Douai

FDC :	Alice RECHER	Paris Stade français	
	Eva LACHERAY	Sochaux M	
	Solene WATSON	Melun VS	

SHC :	Maxime PIANFETTI	Tarbes AE	PFJ Tarbes
	Eliott BIBI	Pau S	
	Mathieu BELKESSAM	Gémenos EC	CREFED Gémenos

CONTROLE ANTI-DOPAGE : Les athlètes en cours de traitement doivent obligatoirement se munir de AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) délivrée par :

- AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) pour les compétitions françaises organisées sur le territoire français,
- FIE (Fédération Internationale d'Escrime) pour les compétitions internationales.

Ils devront en informer le médecin, le kinésithérapeute ou à défaut le chef de délégation avant le départ.

Rappel des règlements FIE/CEE à propos des tenues :

- 1/ Les équipements des tireurs doivent être conformes aux normes de sécurité FIE (800N et 1600N pour le masque).
- 2/ Les tireurs doivent porter leur nom et nationalité au dos de la veste en juniors et seniors.
- 3/ Le port des couleurs nationales en vigueur (cf. site FIE) est obligatoire en seniors.
- 4/ Le port des couleurs nationales, anciennes ou en vigueur, est facultatif en cadets et juniors.
- 5/ Les tenues des membres de la délégation peuvent être différentes (anciennes, nouvelles ou pas de couleurs).

Hébergement : CREPS de Bourges
48 Avenue du Maréchal Juin, 18000 Bourges

Programme : ci-joint

Assurance accident FFE / AIAC Courtage sous contrat COVEA RISKS le numéro 120.135.368-

Tél : 0.800.886.486 (Numéro vert),

Remplir formulaire de déclaration d'accident disponible sur le site www.escrime-ffe.fr

Et le retourner directement à assurance-ffescrime@aiac.fr

Copie : Présidente, Secrétaire Général, Directeur Technique National, Trésorier, Directeur des équipes, Présidents des Commissions d'Armes, Entraîneurs des Commissions d'Armes, Président de la Commission d'Arbitrage, Comptabilité.